

1^{er} conseil d'école : Lundi 3 novembre 2025

Personnes présentes :

- Mmes MARTINEZ, BELHOMME, SINGER, FILSACK, ABEGG, et M. DOAN représentants des parents ;
- Mme BENARD, ATSEM ;
- Mme NUSSBAUMER, AESH ;
- Mmes HAAS-LANG, COMOLI enseignantes ;
- Mme WEISS, adjointe de la commune de HOCHSTATT déléguée aux écoles ;
- M. OBERLE, directeur du périscolaire de Hochstatt ;
- Mme HIRTH, enseignante et directrice remplaçante de l'EM Hochstatt.

Personnes excusées : Mme GANZITTI, IEN de la circonscription d'Illfurth ; M. HECKLEN, maire de la commune de Hochstatt, Mmes NASS et NAAS, enseignantes, Mmes VANSTEENKISTE et ZURBACH, ATSEM, Mme LICHTIN, AESH.

1. Installation du Conseil d'école, désignation du secrétaire de séance et résultats des élections

La directrice souhaite la bienvenue à tous et propose un tour de table afin que chacun puisse se présenter. Le nouveau Conseil d'école est désormais constitué.

Mme ABEGG va prendre des notes en complément de celles déjà préparées par la directrice.

Les élections se sont déroulées par correspondance uniquement.

Résultat des élections :

136 électeurs inscrits – 112 votants – 20 bulletins blancs ou nuls – 3 sièges à pourvoir
82,35 % de participation

Titulaires : Mmes MARTINEZ, BELHOMME, SINGER,

Suppléants : Mmes FILSACK, ABEGG, et M. DOAN

2. Approbation du dernier compte rendu du 23 juin 2025

Le compte rendu du 3^{ème} conseil d'école de l'année scolaire 2024-2025 a été envoyé en pièce jointe de l'invitation au conseil d'école. Il est approuvé à l'unanimité.

3. Effectifs et organisation interne de l'école

	2022	2023	2024	2025
Nb d'élèves	93	90	82	75
DONT GS EN GS/CP	15	12	11	

Les effectifs de la maternelle sont répartis de la manière suivante :

PS	MS	GS	TOTAL mat
26	23	26	75

Classe de PS (Mmes Haas-Lang/Nass) : 26

Classe de MS (Mme Hirth) : 23

Classe de GS (Mmes Comoli/Naas) : 26

4. Adoption du règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur a été envoyé en pièce jointe de l'invitation au conseil d'école. Mme Weiss demande qu'il soit précisé dans le règlement que les vélos et trottinettes doivent être tenus à la main dans l'enceinte de l'école.

5. Organisation de la surveillance et de la sécurité : exercice incendie du début d'année (PPMS plan particulier de mise en sûreté)

-Le protocole d'accueil et de surveillance est présenté.

-La posture Vigipirate actuellement en vigueur est maintenue au niveau d'urgence attentat sur l'ensemble du territoire.

La directrice explique que le PPMS est un document rédigé par l'école qui sert à définir les rôles et les actions de tous face à différents scénarii qui pourraient provoquer une crise dans l'établissement (risque naturel, risque technologique, risque d'intrusion et risque d'attentat).

5 postures de mise en sûreté :

3 postures concernant les risques majeurs : Evacuer OU Se mettre à l'abri OU Se confiner

2 postures concernant les risques attentat ou intrusion : Se cacher/s'enfermer OU Fuir/s'échapper

La directrice explique qu'elle a fait appel à l'assistante de prévention de la circonscription pour la rédaction des PPMS, notamment lorsqu'il s'agit de fuir ou s'échapper.

Un exercice d'évacuation a déjà été réalisé en début d'année pour tester l'alarme incendie le 15 septembre. Le lieu de rassemblement se situe sous le préau. Tout le monde a rejoint le point de rassemblement en moins de 2 minutes.

Un exercice « Risque d'intrusion » a également été organisé le 9 octobre 2025. Les enseignantes le nomment « Cache-cache-silence » : les enfants doivent se cacher dans la classe et rester silencieux pendant 5 minutes. L'exercice s'est bien passé compte tenu des conditions dans lesquelles il est organisé.

Le prochain exercice sera un exercice « tempête », « séisme » ou « inondation ».

6. Plan PHARE : Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Toutes les écoles doivent obtenir le niveau 1 de labellisation PHARE. Pour l'obtenir :

-Participation à la journée non au harcèlement du jeudi 6 novembre
-Information aux parents de la politique éducative de la lutte contre le harcèlement menée dans l'école.

-Présentation du plan de prévention. A défaut, présentation du protocole et de la forme d'une action possible : affiche pour retrouver le sourire.

Le plan PHARE est inscrit dans le plan de formation des enseignants du cycle 1.

La directrice souhaite que cette formation donne des pistes concrètes sur ce qui peut être fait en maternelle.

A ce jour, les enseignantes règlent régulièrement les conflits entre les élèves. Elles travaillent également sur les émotions, l'importance de les identifier et de les exprimer. Elles utilisent les albums de littérature de jeunesse pour aborder les problématiques.

7. Plan « Filles et maths »

Le plan « Filles et maths » prévoit que les enseignants de chaque école se forment lors d'une séance de sensibilisation aux stéréotypes de genre. Cette séance a pour objectifs :

- de comprendre les inégalités d'orientation entre filles et garçons en sciences,
- d'identifier les stéréotypes et obstacles potentiels à la fois dans et hors du cadre scolaire,
- d'envisager les actions concrètes à mettre en œuvre au quotidien, et d'initier une dynamique collective au sein de l'école ou de l'établissement.

La directrice note que dans les documents transmis aux enseignants, il ressort un manque de confiance des filles qui ont besoin d'être rassurées dans le domaine des mathématiques. Le décrochage des filles en mathématiques commence à l'école élémentaire.

8. EVAR Programme d'éducation à la vie affective et relationnelle à l'école maternelle + Cf Affiche

→ Objectifs d'apprentissage par axe du programme et par niveau

Niveaux	Se connaître, vivre et grandir avec son corps	Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir	Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable
À aborder avant 4 ans	• Connaître son corps. • Comprendre ce qu'est l'intimité.	• Apprendre à exprimer son accord ou son refus, apprendre à envisager et à respecter un refus.	• Appréhender et comprendre l'égalité entre les filles et les garçons et la liberté d'être soi-même.
À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés	• Connaître son corps et identifier des émotions.	• Identifier une personne de confiance (adulte, enfant), apprendre à faire appel à eux.	• Vivre l'égalité entre les filles et les garçons. Découvrir les différentes structures familiales et les respecter.
À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés	• Connaître son corps, ses sensations et ses émotions.	• Identifier différents types de sentiments dans sa relation à l'autre.	• Découvrir les ressemblances et les différences entre les autres et soi, respecter les autres dans leur différence ; être respecté par eux.

Ces objectifs d'apprentissage sont régulièrement abordés à l'école maternelle selon les situations qui se présentent.

9. Projet d'école

Le Projet d'école a été rédigé l'année dernière, il fait suite à l'évaluation des 3 écoles. Les grands axes sont : les pédagogies innovantes et la prise en compte des besoins éducatifs particuliers, la cohérence du travail collectif, les usages pédagogiques du numérique, les relations avec les parents.

Bilan année 2024-2025, les actions réalisées et pérennisées :

-Les pratiques pédagogiques : concevoir des outils en rapport avec la Conception Universelle des Apprentissages, pratiquer un enseignement explicite.

Il s'agit d'outils d'aide qui peuvent être utilisés par tous les élèves selon les besoins.

-Les outils communs : répartition des textes traditionnels étudiés dans chaque niveau

-Les liaisons inter-cycle : des rencontres GS/CP, lectures des CP chez les GS, étendue aux MS, encadrement de jeux par des CM2

-Les relations avec les parents : Organigramme ou trombinoscope des représentants des parents. Participation des parents aux séances d'APC, prêts de jeux, d'abécédaires, ... ponctuellement, selon les besoins. Livret d'accueil, questionnaire pour l'accueil des futurs PS, après-midi découverte des futurs PS. Semaine de la maternelle pour assister à un moment de classe. Elle aura lieu du 23 au 27 mars.

Le site de l'école investi selon le fonctionnement des classes, les projets...

Année 2025-2026, les nouvelles actions à réaliser :

-Les pratiques pédagogiques : pratique pédagogique égalitaire entre les filles et les garçons

-Les outils communs : répartition des apprentissages dans le domaine des sciences en cours de réalisation, élaboration d'un nouveau cahier des réussites qui prend en compte les nouveaux programmes

L'invitation des AESH, ATSEM et animateurs du périscolaire, lorsque le périscolaire est concerné, aux réunions d'équipe éducative, pour le suivi d'un élève en particulier.

-Les outils numériques : Sensibilisation des parents à l'utilisation du numérique lors de la réunion de rentrée. Organisation du « coin numérique nomade » avec l'aide de l'ERUN réunion fixée le mardi 2 décembre.

-Les liaisons inter-cycle : réunion prévue le mardi 25 novembre avec les écoles élémentaires pour échanger sur les résultats des évaluations CP, définir les dates de rencontre notamment GS/CP (Lectures, visite de l'école pour les futurs CP...), mais aussi avec les élèves du cycle 3 (lecture, jeux) définir des outils communs (messages clairs...)

-Les relations avec les parents : Réaliser un nouvel organigramme ou trombinoscope des représentants des parents. Dédier un espace de rencontre pour les parents élus afin qu'ils puissent rencontrer les autres parents : avant les conseils d'école par exemple pour recueillir les questions des autres parents de l'école.

Proposer aux parents des pistes d'activités selon les niveaux : coloriage, jeux de Memory, puzzles, abécédaire... et ponctuellement selon les projets de classe ou les besoins des élèves : prêt de livres, jeux...= plus compliqué à gérer pour tous les élèves

Revoir le mode de communication avec les parents : le site de l'école actuel ne pourra malheureusement pas évoluer, il gardera donc sa vocation de partage de moments vécus en classe dont les enseignantes peuvent se saisir ou non.

Années à venir, les actions à réaliser :

Les objectifs du projet d'école : « Intégrer le numérique au service de apprentissages » et « rendre la bibliothèque accessible aux élèves » demandent plus de temps de réflexion, d'organisation, de financement... mais le projet d'école se décline sur plusieurs années

10. Dispositifs d'aide aux élèves

-Les APC (activités pédagogiques complémentaires) ont débuté pour les classes de Mmes Hirth et Comoli/Naas (2 séances par semaine depuis le 8 septembre 2025). Les directeurs en sont dispensés ; Ce sont Mmes Haas-Lang et Nass qui prennent en charge les séances d'APC des élèves de moyenne section sur proposition de Mme Hirth.

Les enseignantes travaillent plusieurs domaines :

- Des activités d'écoute en période 1 et l'écriture du prénom en période 2, pour tous les élèves de la classe des moyens.
- La compréhension des consignes en période 1,
- Comprendre un texte et mobiliser son attention, participer à un échange, se faire comprendre, mémoriser et réutiliser du vocabulaire avec Mme Comoli / se familiariser avec les motifs organisés, lire les nombres écrits jusqu'à 10 et dénombrer de petites collections en période 2. Il s'agit d'aide personnalisée.

-Le RASED (réseau d'aides spécialisés aux élèves en difficulté) : Un conseil de maîtres « bilan des élèves en difficultés » aura lieu mardi 13 janvier, avec le RASED, soit avec l'enseignante spécialisée Murielle Abraham, il n'y a plus de psychologue scolaire sur notre secteur. Les 3 enseignantes pourront rendre compte à l'équipe du RASED des difficultés rencontrées par certains élèves. Des entretiens avec des parents se sont déjà déroulés afin de trouver des solutions pour ces enfants. L'enseignante spécialisée intervient auprès des élèves **en GS uniquement**, et en fin d'année scolaire, sauf exception.

11. Autres projets et activités de l'école :

- Les enfants qui fêtent leur anniversaire (les derniers vendredis de chaque mois en général) se voient offrir un petit présent : un livre de la collection « Lire c'est partir ». L'achat des livres s'élève à 94,80 €. Les gâteaux faits maison sont acceptés.
- Mme Schickler de l'UFSBD68 est venue dans chaque classe jeudi 25 septembre afin de montrer aux enfants l'importance de se brosser les dents et comment le faire au mieux. Les enfants ont reçu un kit de brossage de dents à la fin de l'animation. Le tout est financé par la mairie de Hochstatt.
- Du 13 au 17 octobre se tenait la semaine du goût. Jeudi 16/10, durant la matinée 10 mamans, 1 papa et 4 mamies ont mené des ateliers de cuisine

répartis dans toutes les classes, l'entrée et la salle de jeux. **Toute l'équipe les remercie !** Le lendemain, soupes de légumes et de potimarron avec un potimarron du potager !, cake salé, compote de pommes, cake banane-chocolat, cookies aux noix, tartes poire-chocolat ont été dégustés par les 3 classes dans la salle de motricité.

- Jeudi 13/11 l'illustratrice et auteure de livres pour enfants Kimiko viendra à l'école. Des ateliers seront organisés dans chaque classe. Elle sera présente au festival « Bédéciné » à ILLZACH. Il est prévu qu'elle dédicace chaque livre commandé par les élèves en octobre. Les livres leur seront probablement remis la semaine suivant le festival. Le devis de cette intervention s'élève à 560 euros. L'école s'est aussi approvisionnée en livres à hauteur de 109,50 €.
- Le défilé des lanternes aura lieu jeudi 20 novembre l'après-midi. Tous les enfants de l'école ont/auront confectionné des lanternes. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'enseignement de l'allemand, il s'agit d'apprendre un petit chant en allemand et de découvrir une pratique culturelle allemande.
- Madame Weiss confirme la venue du St Nicolas, du père fouettard (qui se placera loin pour ne pas effrayer les enfants) vendredi 5 décembre vers 9h15. Il apportera un goûter comme tous les ans.
Les catalogues de la chocolaterie Abtey ont été transmis aux parents pour la commande de chocolats de St Nicolas.
A l'avenir :
 - Limiter la vente de chocolats à la période de Pâques
 - Proposer un renouvellement en changeant de chocolatier
- Spectacle de Noël : une conteuse, Mme Messa Saltzmann-Chouchi nous présentera son spectacle de Noël le jeudi 18 décembre.
- Projet de sortie au zoo pour les 3 classes :
La date est fixée au mardi 16 juin
Le thème retenu pour les petits : Les bébés animaux
Le thème retenu pour les moyens et les grands : Les animaux à poils, plumes et écailles
Les animateurs du zoo nous ont déjà adressé un module interactif à visionner avec les élèves pour préparer la visite.
Le devis pour toute l'école s'élève à 826,50 euros, sans le bus.

12. Photographie scolaire

Le studio Claire Bollinger est intervenu le vendredi 10 octobre. Les parents recevront une invitation à se connecter sur un site personnel où ils peuvent choisir leurs photos. 20% des recettes seront reversées à l'école.

Les prix restent inchangés par rapport à 2024-2025 : 8 euros pour la photo de classe et 17 euros pour la pochette complète. Les commandes sont à venir.

M. Doan demande s'il est possible d'avoir les photos en version numérique.

La directrice s'est renseignée, ce n'est pas possible.

13. Bilan de la coopérative scolaire (OCCE)

Solde du compte à la rentrée scolaire : + 3656.66 euros

Les bénéfices servent à acheter de nouveaux jeux, des livres, du petit matériel pour les différents projets.

14. AOSE

Toute l'équipe remercie encore une fois l'AOSE pour le financement de plusieurs projets l'an passé pour les enfants.

Lors de l'AG de rentrée, l'AOSE a confirmé continuer à financer nos projets pour cette année.

15. Travaux et investissements / Bilan et nouvelle(s) demande(s) à la mairie

Cette année la plupart des petits utilisent les gilets fluorescents, soit portés, soit accrochés aux sacs de manière visible. Nous remercions Madame Weiss pour son intervention efficace à la réunion de rentrée. Nous encourageons tous les parents à utiliser les gilets fluorescents.

Concernant la circulation dans la rue de l'école, est-ce que le courrier accompagné du plan des venelles, distribué par la mairie, a amélioré la circulation et le comportement des automobilistes ? Malheureusement les problèmes de circulation persistent surtout en raison des problèmes de comportement. La mairie souhaite organiser de nouvelles concertations avec les parents représentants des 2 écoles afin de trouver des solutions collectivement.

Le garage à vélo a été remis en place près du parking de la maternelle, nous remercions la mairie.

Mme WEISS annonce que les travaux de rénovation des écoles débuteront en 2027 et que des réunions de réflexion et de préparation seront organisées en amont avec les équipes des écoles.

Anciennes demandes	Faites en	Réalisées le
Mur dans le couloir	2022	Pas à l'ordre du jour, puisque les murs seront rénovés lors des travaux de rénovation de l'école.
Rajout de copeaux devant les fenêtres de l'école	Juin 2025	
Les alvéoles devant les fenêtres de l'école à combler/remplacer ?	Juin 2025	
L'entretien de l'enrobé autour de la cabane	Juin 2025	Fait
Nouvelles demandes	Faites en	Réalisées le
Un ordinateur pour la classe des petits	Novembre 2025	L'achat de l'ordinateur sera associé à l'achat du

		matériel informatique inscrit au projet d'école
Un siège adulte, tabouret sur roulette pour AESH	Octobre 2025	
Un escabeau pour la table à langer	Novembre 2025	L'escabeau n'est plus à l'ordre du jour puisque la table à langer n'est pas aux normes.
Le potager : la délimitation autour et l'accès dans le potager	Novembre 2025	Les agents communaux sont venus constater l'état des poutres en bois dès le mardi 4 novembre.

Toute l'équipe remercie la mairie pour le soutien, la réactivité et les travaux réalisés, les agents communaux toujours serviables et réactifs.

Remise en état du petit chemin le long des fenêtres du périscolaire	Juin 2025	Fait par la communauté de communes
Le bardage en bois du bâtiment du périscolaire : Risque d'échardes pour les enfants	Juin 2025	La communauté de communes s'en occupe

16. Périscolaire

M. Oberlé explique la nouvelle organisation du périscolaire le soir : les enfants peuvent aller où ils veulent, quand ils veulent. Des coins permanents avec des activités sont proposés aux enfants. Ce fonctionnement a été testé pendant les vacances. Depuis la mise en place de cette nouvelle organisation, il y a moins de bruit et moins de conflits.

Concernant les effectifs, il y a moins d'enfants sur les temps du midi, et plus d'enfants sur les temps du soir. L'équipe est globalement stable.

Parmi les projets :

- l'action caritative de la junior association qui a collecté des vêtements au profit de la Croix-Rouge
- La fête de Noël qui aura lieu le 12 décembre en partenariat avec l'AOSÉ.
- Une soirée carnaval à définir
- Une soirée jeux en juin

17. Points des parents

- Le vote électronique :

La possibilité de recourir au vote par voie électronique est effective depuis la rentrée scolaire 2022 pour les établissements du premier degré (article 5 de la loi n°2021-1716 du 21 décembre 2021).

Il appartient à chaque école (en lien avec la collectivité de rattachement) de faire appel à un prestataire fournissant une solution technique de vote électronique. Afin de faciliter la recherche d'un prestataire, les

établissements sont invités à consulter le [site de l'union des groupements d'achats publics \(UGAP\)](#). Ce site propose en effet des solutions de vote par voie électronique sélectionnées et référencées auxquelles il est possible de recourir sans conclure de marché. *Cf Annexe des documents de vote*

Conformément à l'article 1 de l'arrêté du 2 juillet 2024 « Le vote a lieu à l'urne et pas correspondance, ainsi que par voie électronique. Le vote peut avoir lieu soit par correspondance, soit par voie électronique, sur décision du directeur d'école après consultation du conseil d'école.

Attention : le vote par système électronique est envisageable après consultation de la commission électorale mais nécessite un outil numérique approprié, en cours de développement. *Cf Vademecum*

Le vote électronique

1. Rappel du cadre juridique

L'article 5 de la loi n°2021-1716 du 21 décembre 2021 (dite "loi Rilhac") précise que :
L'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école peut se faire par voie électronique sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école.

La consultation préalable du conseil d'école est donc une condition indispensable à la mise en œuvre de cette modalité.

Aussi, si cette consultation n'a pas été anticipée lors des conseils d'école précédents, le recours au vote électronique ne pourra pas être retenu pour cette année scolaire.

2. Solutions techniques disponibles

Écoles disposant d'un ENT : Une solution de vote électronique est désormais intégrée aux ENT 1er degré (Beneylu, ONE, etc.), dans le respect du RGPD. Cette solution doit être privilégiée si disponible.

Écoles sans ENT : À ce jour, la seule solution validée par les DPD de l'académie pour un usage conforme au RGPD est Balotilo, dans sa version payante uniquement, car celle-ci répond aux exigences en matière de sécurité des données : <https://www.balotilo.org/fr>

Les membres du conseil d'école sont d'accord sur le principe, mais il reste à étudier la mise en place et le coût du vote électronique.

Se renseigner auprès des écoles qui ont déjà testé le vote électronique et auprès de l'ERUN, se renseigner également sur le coût.

La directrice clôt ce 1^{er} conseil d'école à 19h45 et remercie les personnes présentes.

Dates des prochains conseils d'école :

Judi 12 mars à 17h

Lundi 22 juin à 17h

Personnes présentes au conseil d'école du 4 novembre 2025

[illegible]